

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 novembre 2011.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 novembre 2011

2011 SG 207 - Réaménagement du quartier des Halles (1er).- Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes dans le cadre de la sécurité incendie de l'ERP de première catégorie du Nouveau Forum des Halles (1^{er}).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 2 novembre 2011 ;

Vu l'avis du Conseil du 2ème arrondissement en date du 3 novembre 2011 ;

Vu l'avis du Conseil du 3ème arrondissement en date du 7 novembre 2011 ;

Vu l'avis du Conseil du 4ème arrondissement en date du 7 novembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO, au nom de la 8e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes dans le cadre de la sécurité incendie de l'ERP de première catégorie du Nouveau Forum des Halles (1^{er}), joint au projet de délibération.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée rubrique 02020, chapitre 011, nature 6288, mission n° 21000-99 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2012 et exercices ultérieurs, sous réserve de la décision de financement.